



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°32-2016-069

PUBLIÉ LE 20 OCTOBRE 2016

# Sommaire

## DDT

32-2016-10-20-002 - Arrêté relatif à la constitution de la CDOA (14 pages)

Page 3

DDT

32-2016-10-20-002

Arrêté relatif à la constitution de la CDOA

*Arrêté CDOA*



*Liberté - Égalité - Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DU GERS**

Direction Départementale  
des Territoires

**ARRÊTÉ**  
**relatif à la constitution de la Commission**  
**Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)**

**Le Préfet du Gers,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur,**

VU le Code Rural et de la Pêche Maritime et notamment ses articles R313-1 à R313-8 ;

VU le décret n° 90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale au sein de certains organismes et commissions modifié par le décret 2000-139 du 16 février 2000,

VU le décret n° 2000-139 du 16 février 2000 fixant les conditions de représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains comités, commissions ou organismes et modifiant le décret n° 90-187 du 28 Février 1990 ;

VU l'ordonnance n° 2004-637 du 1<sup>er</sup> juillet 2004, relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre ;

VU le décret 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

VU le décret 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commission et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

VU l'arrêté du 18 février 2013 portant habilitation des organisations syndicales d'exploitants agricoles à siéger au sein d'organismes ou de commissions départementales ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 Avril 2013 modifié, relatif à la désignation des membres à la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture dans le département du Gers

VU l'arrêté du 8 juillet 2016 relatif à la désignation des membres à la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture « section plénière » ;

**Considérant** les nouvelles désignations des différents organismes appelés à siéger à la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture ;

**SUR** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

**Arrête**

**Article 1** – La commission départementale d'orientation de l'agriculture instituée par l'article R313-1 du code rural et de la pêche maritime est placée sous la présidence du Préfet ou de son représentant.

.../...

**Article 2 – La commission plénière comprend :**

- Le Président du conseil régional ou son représentant,
- Le Président du conseil départemental ou son représentant,
- Le Président d'un établissement public intercommunal ou son représentant,
- Le Directeur départemental des territoires ou son représentant,
- Le Directeur des finances publiques ou son représentant,
  
- **Trois représentants de la chambre d'agriculture :**

**Titulaires**

Henri-Bernard CARTIER

Christiane PIETERS

Jean-Michel BONATO

**Suppléants**

Rémy FOURCADE  
Christian CARDONA

Bernard BEY  
Alain DE SCORRAILLE

Jean-Marc GUILLEFAUTIN  
Christophe DURAND

➤ **Le Président de la caisse de Mutualité Sociale Agricole de Midi-Pyrénées Sud ou son représentant,**

➤ **Deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture :**

• **au titre des entreprises agro-alimentaires non-coopératives**

Didier AGEORGES

Rémy BRANET  
Lucien LAHORE

• **au titre des sociétés coopératives agricoles**

Cédric CARPENE

Jean-Jacques PEYRET  
Jean-Pierre ZUCHETTI

➤ **Huit représentants des organisations syndicales d'exploitations agricoles à vocation générale**

**Titulaires**

• **Pour la F.D.S.E.A.**

Jean-Michel AUBIAN

Gérard ZANCHETTA

**Suppléants**

Sébastien BORNAND

Guy MENON

• **Pour le syndicat J.A. :**

**Titulaires**

Benjamin CONSTANT  
Jérémy DE RE

**Suppléants**

Nicolas SAINT-MARTIN  
Etienne BEYRIE

• **Pour la Coordination rurale**

François REY

Bruno BODART  
Jean-Claude ABADIE

Patrice MARSAN

Alain MORETTIN  
Francis LAFFONT

Alexandra LAUNET

Pierre FOURES  
Christian MONTELIEU

• **Pour la Confédération paysanne**

Jean-Claude CHATILLON

Christophe CAPDECOMME  
Daniel CARRIE

.../...

➤ **Un représentant des salariés agricoles :**

Jean-Paul BESSAGNET

Sylvie LOUGE-ABANTIN

➤ **Deux représentants du secteur de la distribution :**

• **au titre de la grande distribution**

Éric BELOOUSSOF

Christophe TRIBOUX  
Antonio FERNANDES

• **au titre du commerce indépendant de l'alimentation**

Jean-Luc GAURAN

Paul BERGAMO  
Marie-Hélène BERGAMO

➤ **Un représentant du financement de l'Agriculture**

Pierre LAVA

William VILLENEUVE  
Caroline KLEIN

➤ **Un représentant des fermiers métayers**

Éric THORE

Bernard PONTISSO  
Pascal DALLA BARBA

➤ **Un représentant des propriétaires agricoles**

Jean-Pierre VASSELIN

Michèle DISCORS  
Yves DINGLI

➤ **Un représentant de la propriété forestière**

François de MARCILLAC

Anne-Marie THIBAUD

➤ **Deux représentants des associations agréées pour la protection de l'environnement**

Charles GIBERT

Serge CASTERAN

Claire LEMOUZY

Mathieu MENDOUSSE

➤ **Un représentant de l'artisanat**

Corine FAVAREL

Françoise POUJAL

➤ **Un représentant des consommateurs :**

Patrick CARDONNE

Jean-Claude FITERE

➤ **Deux personnalités qualifiées :**

Marc DIDIER

Michel BAYLAC  
Jacques HAMEL

Claude PLOQUIN

René BATIOU  
Brigitte DAREES

.../...

Sont associés aux travaux de la commission départementale d'orientation de l'agriculture à titre d'expert :

- Monsieur le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant,
- Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant,
- Le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ou son représentant,
- Le délégué régional de l'Agence de services et de paiement ou son représentant,
- Le Directeur de l'EPLFPA d'Auch Beaulieu Lavacant ou son représentant,
- Un représentant du MODEF,
- Un représentant des BIO du GERS,
- Le Directeur de la SAFER ou son représentant,
- Un représentant de la Chambre d'Agriculture du Gers,
- Un représentant de la Maison de l'élevage ,
- Un représentant de l'association Arbre et Paysage 32,
- Un représentant de la viticulture gersoise (COVAG),
- Monsieur le Directeur du C.E.R. France ou son représentant,
- Monsieur le Directeur d'APODIS ou son représentant,
- Monsieur le Directeur du centre de gestion Agrisud ou son représentant,
- Monsieur le Directeur de Centragri ou son représentant,
- Monsieur le Directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne ou son représentant
- Monsieur le Directeur de la Banque Populaire Occitane ou son représentant.
- Un représentant des entrepreneurs des territoires,
- Un représentant de la fédération départementale des CUMA,

**Article 3** - La composition de la section « **Structures - économie des exploitations - coopératives** » est la suivante

- Le Président du conseil départemental ou son représentant,
- Le Directeur départemental des territoires ou son représentant,
- Le Directeur des finances publiques ou son représentant,

➤ **Trois représentants de la chambre d'agriculture**

**Titulaires**

Henri-Bernard CARTIER

Christiane PIETERS

Jean-Michel BONATO

**Suppléants**

Rémy FOURCADE  
Christian CARDONA

Bernard BEY  
Alain DE SCORRAILLE

Jean-Marc GUILLEFAUTIN  
Christophe DURAND

➤ **Le Président de la caisse de Mutualité Sociale Agricole de Midi-Pyrénées Sud ou son représentant**

➤ **Un représentant des activités de transformation des produits de l'agriculture**

• **au titre des sociétés coopératives agricoles**

Cédric CARPENE

Jean-Jacques PEYRET  
Jean-Pierre ZUCHETTI

➤ **Huit représentants des organisations syndicales d'exploitations agricoles à vocation générale**

**Titulaires**

• **Pour la F.D.S.E.A. :**

Jean-Michel AUBIAN  
Gérard ZANCHETTA

Sébastien BORNAND  
Guy MENON

• **Pour le syndicat J.A. :**

Nicolas SAINT-MARTIN  
Etienne BEYRIE

Jocelyne ZENONI  
Julien DELIX

• **Pour la coordination rurale :**

Patrice MARSAN

Alain MORETTIN  
Francis LAFFONT

François REY

Bruno BODART  
Jean-Claude ABADIE

Alexandra LAUNET

Pierre FOURES  
Christian MONTELIEU

• **Pour la Confédération paysanne**

Jean-Claude CHATILLON

Michel LASCOURS  
Guy de GALARD

.../...



➤ **Un représentant du financement de l'Agriculture :**

Pierre LAVA

William VILLENEUVE  
Caroline KLEIN

➤ **Un représentant des fermiers métayer:**

Éric THORE

Bernard PONTISSO  
Pascal DALLA BARBA

➤ **Un représentant des propriétaires agricoles :**

Jean-Pierre VASSELIN

Michèle DISCORS  
Yves DINGLI

➤ **Un représentant de la propriété forestière :**

François de MARCILLAC

Anne-Marie THIBAUD

➤ **Deux personnalités qualifiées :**

Marc DIDIER

Michel BAYLAC  
Jacques HAMEL

Claude PLOQUIN

René BATIOU  
Brigitte DAREES

Sont associés à titre d'expert :

- Un représentant du MODEF,
- Un représentant des BIO du GERS,
- Monsieur le Directeur de la SAFER ou son représentant,
- Monsieur le Directeur du C.E.R. France ou son représentant,
- Monsieur le Directeur d' APODIS ou son représentant,
- Monsieur le Directeur de Centragri ou son représentant,
- Monsieur le Directeur du centre de gestion Agri-sud ou son représentant,
- Un notaire désigné par la chambre des notaires du Gers,
- Un représentant du syndicat de la propriété privée rurale,
- Un représentant des services de la Chambre d'agriculture,
- Monsieur le Directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne ou son représentant
- Monsieur le Directeur de la Banque Populaire Occitane ou son représentant.
- Un représentant des entrepreneurs des territoires,
- Un représentant de l'ADASEA,
- Un représentant de la fédération départementale des CUMA.

Sont également nommés à titre d'experts pour les questions relatives à l'élevage :

- Un représentant de la Maison de l'élevage.

.../...

**Article 4** - La composition de la section « **Agriculteurs en difficulté** » est la suivante :

- Le Président du conseil départemental ou son représentant,
- Le Directeur départemental des territoires ou son représentant,
- Le Directeur des finances publiques ou son représentant,
  
- **Trois représentants de la chambre d'agriculture :**

**Titulaires**

Henri-Bernard CARTIER

Christiane PIETERS

Jean-Michel BONATO

**Suppléants**

Rémy FOURCADE  
Christian CARDONA

Bernard BEY  
Alain DE SCORAILLE

Jean-Marc GUILLEFAUTIN  
Christophe DURAND

➤ **Le Président de la caisse de Mutualité Sociale Agricole de Midi-Pyrénées Sud ou son représentant,**

➤ **Sept représentants des organisations syndicales d'exploitations agricoles à vocation générale :**

**Titulaires**

- **Pour la F.D.S.E.A. :**  
Jean-Michel AUBIAN  
Gérard ZANCHETTA

- **Pour le s yndicat J.A. :**  
Emeline LAFON

- **Pour la coordination rurale :**  
Patrice MARSAN

François REY

Alexandra LAUNET

- **Pour la Confédération paysanne**  
Brigitte BARON

**Suppléants**

Sébastien BORNAND  
Guy MENON

Christophe LARROUZE

Alain MORETTIN  
Francis LAFFONT

Bruno BODART  
Jean-Claude ABADIE

Pierre FOURES  
Christian MONTELIEU

Daniel CHUTAUX  
Christian CUEILLENS

➤ **Un représentant du financement de l'Agriculture :**

Pierre LAVA

➤ **Deux personnalités qualifiées :**

Marc DIDIER

Claude PLOQUIN

William VILLENEUVE  
Caroline KLEIN

Michel BAYLAC  
Jacques HAMEL

René BATIOU  
Brigitte DAREES

.../...

Sont associés à titre d'experts :

- Le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant,
- Le délégué régional de l'agence de services et de paiement ou son représentant,
- Un représentant du MODEF,
- Monsieur le Directeur de la MSA ou son représentant,
- Monsieur le Directeur du GAMEX ou son représentant,
- Un représentant des services de la Chambre d'Agriculture (bureau d'accueil des agriculteurs en difficulté),
- Le Président du Samu Social Agricole du Gers,
- Monsieur le Directeur de la SAFER,
- Monsieur le Directeur du C.E.R. France ou son représentant,
- Monsieur le Directeur d' APODIS ou son représentant,
- Monsieur le Directeur du centre de gestion Agri-sud ou son représentant,
- Monsieur le Directeur de Centragri ou son représentant,
- Monsieur le Directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne ou son représentant,
- Monsieur le Directeur de la Banque Populaire Occitane ou son représentant.

.../...

**Article 5** - La composition de la section « **Agro-environnementale** » est la suivante :

- Le Président du conseil régional ou son représentant,
- Le Président du conseil départemental ou son représentant,
- Le Président d'un établissement public intercommunal ou son représentant,
- Le Directeur départemental des territoires ou son représentant,
- Le Directeur des finances publiques ou son représentant,

➤ **Trois représentants de la Chambre d'agriculture :**

**Titulaires**

Henri-Bernard CARTIER

Christiane PIETERS

Jean-Michel BONATO

**Suppléants**

Rémy FOURCADE  
Christian CARDONA

Bernard BEY  
Alain DE SCORRAILLE

Jean-Marc GUILLEFAUTIN  
Christophe DURAND

➤ **Deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture:**

• **au titre des entreprises agro-alimentaires non-coopératives**

Didier AGEORGES

Rémi BRANET  
Lucien LAHORE

• **au titre des sociétés coopératives agricoles**

Cédric CARPENE

Jean-Jacques PEYRET  
Jean-Pierre ZUCHETTI

➤ **Huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :**

**Titulaires**

• **Pour la F.D.S.E.A. :**

Jean-Michel AUBIAN

Gérard ZANCHETTA

• **Pour le syndicat J.A. :**

Nicolas SAINT MARTIN

Mathieu MENDOUSSE

• **Pour la coordination rurale :**

Patrice MARSAN

François REY

Alexandra LAUNET

• **Pour la Confédération paysanne**

Michel LASCOURS

**Suppléants**

Sébastien BORNAND

Guy MENON

Damien LATAPIE

Laurent DULAU

Alain MORETTIN  
Francis LAFFONT

Bruno BODART  
Jean-Claude ABADIE

Pierre FOURES  
Christian MONTELIEU

Daniel CARRIE  
Dominique DEROY

.../...

➤ **Un représentant des salariés agricoles :**

Jean-Paul BESSAGNET

Sylvie LOUGE-ABANTIN

➤ **Deux représentants du secteur de la distribution :**

• **au titre de la grande distribution**

Antonio FERNANDES

Christophe TRIBOUX  
Eric BELOUSSOF

• **au titre du commerce indépendant de l'alimentation**

Michael EHMANN

Paul BERGAMO  
Jean-Luc GAURAN

➤ **Un représentant du financement de l'Agriculture :**

Pierre LAVA

William VILLENEUVE  
Caroline KLEIN

➤ **Un représentant des fermiers métayers :**

Érick THORE

Bernard PONTISSO  
Pascal DALLA BARBA

➤ **Un représentant des propriétaires agricoles :**

Jean-Pierre VASSELIN

Michèle DISCORS  
Yves DINGLI

➤ **Un représentant de la propriété forestière :**

François de MARCILLAC

Anne-Marie THIBAUD

➤ **Deux représentants des associations agréées pour la protection de l'environnement :**

Charles GIBERT

Serge CASTERAN

Claire LEMOUZY

Mathieu MENDOUSSE

➤ **Un représentant de l'artisanat :**

Corine FAVAREL

Françoise POUJAL

➤ **Un représentant des consommateurs :**

Patrick CARDONNE

Jean-Claude FITERE

➤ **Deux personnalités qualifiées :**

Marc DIDIER

Michel BAYLAC  
Jacques HAMEL

Claude PLOQUIN

René BATIOU  
Brigitte DAREES

.../...

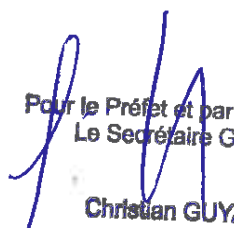
Sont associés, à titre d'experts :

- Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant,
- Le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ou son représentant,
- Le Directeur de l'EPLFPA d'Auch Beaulieu Lavacant ou son représentant,
- Le délégué régional de l'agence de services de paiement ou son représentant,
- Un représentant du MODEF,
- Un représentant des BIOS du Gers,
- Un représentant de l'association Arbre et Paysage 32,
- Le Directeur du C.E.R. France ou son représentant,
- Monsieur le Directeur d'APODIS ou son représentant,
- Le Directeur du centre de gestion Agri-sud ou son représentant,
- Le Directeur du centre de gestion Centragri ou son représentant.

**Article 6** – Les arrêtés préfectoraux des 19 avril 2013 modifié et du 8 juillet 2016 sus-visés sont abrogés.

**Article 7** – Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et Monsieur le Directeur Départemental des Territoires du Gers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État.

Fait à AUCH, le 20 OCT. 2016

  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général  
Christian GUYARD

## ANNEXE 1

La composition de la commission départementale d'orientation de l'agriculture plénière (CDOA plénière) et celle des trois sections spécialisées sont indiquées dans les colonnes 4, 5, 6 et 7 du tableau suivant (pour chaque commission, seuls les représentants désignés par « votant » sont membres de la commission) :

Membres	Titulaire(s)	Suppléant(s)	Colonne 4 : CDOA PLENIERE	Colonne 5 : CDOA STRUCTURES	Colonne 6 : CDOA AGRO- ENVIRONNEMENTALE	Colonne 7 : CDOA AGRIDIFF
Le Préfet ou son représentant			votant	votant	votant	votant
Le Président du conseil régional ou son représentant			votant		votant	
Le Président du conseil départemental ou son représentant			votant	votant	votant	votant
Le Président d'établissement public intercommunal ou son représentant			votant		votant	
Le Directeur départemental des territoires ou son représentant			votant	votant	votant	votant
Le Directeur départemental des finances publiques ou son représentant			votant	votant	votant	votant
Le Président de la MSA de Midi-Pyrénées sud ou son représentant			votant	votant		votant
Trois représentants de la chambre d'agriculture	Henri-Bernard CARTIER	Rémy FOURCADE Christian CARDONA	votant	votant	votant	votant
	Christiane PIETERS	Bernard BEY Alain DE SCORAILLE	votant	votant	votant	votant
	Jean-Michel BONATO	Jean-Marc GUILLEFAUTIN Christophe DURAND	votant	votant	votant	votant
Deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture	Didier AGEORGES	Rémy BRANET Lucien LAHORE	votant		votant	
	Céric CARPENE	Jean -Jacques PEYRET Jean-Pierre ZUCHETTI	votant	votant	votant	
Huit représentants des organisations syndicales d'exploitations agricoles à vocation générale	J-Michel AUBIAN	Sébastien BORNAND	votant	votant	votant	votant
	Gérard ZANCHETTA	Guy MENON	votant	votant	votant	votant
	Benjamin COSTANT	Nicolas SAINT-MARTIN	votant			
	Jérémy de RE	Etienne BEYRIE	votant			
	Nicolas SAINT-MARTIN	Jocelyne ZENONI		votant		
	Nicolas SAINT-MARTIN	Damien LATAPIE			votant	
	Etienne BEYRIE	Julien DELIX		votant		
	Emeline LAFON	Christophe LARROUZE				votant
	Mathieu MENDOUSSE	Laurent DULAU			votant	votant
	Patrice MARSAN	Alain MORETTIN Patrice LAFFONT	votant	votant	votant	votant
	François REY	Bruno BODART Jean-Claude ABADIE	votant	votant	votant	votant
	Alexandra LAUNET	Pierre FOURES Christian MONTELIEU	votant	votant	votant	votant
	J-Claude CHATILLON	Christophe CAPDECOMME Daniel CARRIE	votant			
	J-Claude CHATILLON	Michel LASCOURS Guy de GALARD		votant		
	Michel LASCOURS	Daniel CARRIE Dominique DEROY			votant	
Brigitte BARON	Daniel CHUTAUX Christian CUEILLENS				votant	
Un représentant des salariés agricoles	Jean-Paul BESSAGNET	Sylvie LOUGE-ABANTIN	votant		votant	

Représentants	Titulaire(s)	Suppléant(s)	Colonne 4 : CDOA PLENIERE	Colonne 5 : CDOA STRUCTURES	Colonne 6 : CDOA AGRO- ENVIRONNEMENTALE	Colonne 7 : CDOA AGRIDIFF
Deux représentants du secteur de la distribution des produits agroalimentaires	Éric BELOUSSOF	Christian TRIBOUX Antonio FERNANDES	votant			
	Antonio FERNANDES	Christian TRIBOUX Éric BELOUSSOF			votant	
	Jean-Luc GAURAN	Paul BERGAMO Marie-Hélène BERGAMO	votant			
	Michel EHMANN	Paul BERGAMO Jean-Luc GAURAN			votant	
Un représentant du financement de l'Agriculture	Pierre LAVA	Willian VILLENEUVE Caroline KLEIN	votant	votant	votant	votant
Un représentant des fermiers métayers	Érick THORE	Bernard PONTISSO Pascal DALLA BARBA	votant	votant	votant	
Un représentant des propriétaires agricoles	Jean-Pierre VASSELIN	Michèle DISCORS Yves DINGLI	votant	votant	votant	
Un représentant de la propriété forestière	François de MARCILLAC	Anne-Marie THIBAUD	votant	votant	votant	
Deux représentants des associations agréées pour la protection de l'environnement Charles GIBERT	Charles GIBERT	Serge CASTERAN	votant		votant	
	Claire LEMOUZY	Rémi MORLAN	votant		votant	
Un représentant de l'artisanat	Corine FAVAREL	Françoise POUJAL	votant		votant	
Un représentant des consommateurs	Patrick CARDONNE	Jean-Claude FITERE	votant		votant	
Deux personnalités qualifiées	Marc DIDIER	Michel BAYLAC Jacques HAMEL	votant	votant	votant	votant
	Claude PLOQUIN	René BATIOU Brigitte DAREES	votant	votant	votant	votant
<b>NOMBRE DE VOTANTS</b>			<b>33</b>	<b>23</b>	<b>32</b>	<b>18</b>



